

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Création d'une salle culturelle à Haux (33)

TEXTE A FAIRE PARAITRE :

1/ Type de procédure :
Marché à procédure adapté

2/ Identification du maitre d'ouvrage :
Commune de Haux
Correspondant : Mme Nathalie AUBIN, Maire
Adresse : 1, RD 239
Le Grand Chemin
33550 HAUX
Téléphone : 05 56 23 05 22
Courriel : contact.mairie@haux33.fr

Adresse internet du profil acheteur : <https://demat-ampa.fr>

3/ Objet du marché :
Avis d'appel à candidatures pour un marché de maîtrise d'œuvre : le projet correspond à la création d'une salle culturelle permettant d'accueillir notamment les activités spectacles (danse, musique, théâtre...), des activités associatives, l'accueil des scolaires, des repas et lotos, des assemblées générales, des expositions... Le projet devra aussi intégrer des locaux dédiés au Jeune Orchestre Symphonique de l'Entre Deux Mers (JOSEM) (salle de répétition, bureau et rangement spécifique). On prévoira également l'aménagement des espaces extérieurs (jardins protégés, parvis, parking...)
Surface à construire : 690 m2 environ.
Les travaux seront réalisés en 1 tranche.

4/ Description de la procédure
Dans un premier temps, le maitre d'ouvrage sélectionnera 3 équipes au moins.
Dans un deuxième temps, ces équipes devront remettre une esquisse simplifiée et une proposition de mission. Une audition des équipes retenues est envisagée.

5/ Enveloppe financière des travaux
1 125 450 euros HT à valeur avril 2019

6/ Contenu de la mission :
Le titulaire se verra confier les éléments d'une mission de maîtrise d'œuvre de base, sans EXE avec VISA telle que prévue par la loi du

12 juillet 1985 relative à la Maitrise d'Ouvrage Publique, et éventuellement une mission complémentaire OPC. Le marché sera passé avec un groupement de maitres d'œuvre (architectes et BET) suivant les dispositions de la réglementation des marchés publics.

7/ Compétences souhaitées :

La présente consultation est ouverte aux équipes comprenant :

- un ou plusieurs architectes, dont un sera mandataire
- un ou plusieurs bureaux d'études techniques.

Il n'est pas demandé d'exclusivité pour les co-traitants autres qu'architectes.

L'équipe pourra également posséder ou s'adjoindre des compétences spécifiques en paysage et en démarche environnementale.

8/ Critères de sélection des candidatures :

Compétences, références et moyens

9/ Critères de jugement des propositions :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- qualité de l'esquisse simplifiée présentée, sur les plans fonctionnels, architecturaux, urbanistiques, réglementaires, techniques et économiques (40 points).
- qualité et pertinence de la note méthodologique et de sa présentation lors de l'audition du candidat (40 points)
- prix des prestations et répartition entre les membres de l'équipe (20 points)

10/ Indemnisation des candidats :

Pour chaque concurrent, il a été prévu une indemnité d'un montant maximum forfaitaire et non révisable de **3000,00 euros HT** pour la prestation du concours (niveau esquisse).

Pour l'équipe qui se verra attribuer une mission de maitrise d'œuvre à la suite du concours, l'indemnité relative aux pièces graphiques et écrites lui sera versée en même temps que les autres candidats. Cette somme sera considérée comme acompte et sera déduite des honoraires dus au titre de l'esquisse. Cette indemnité sera considérée en date de valeur marché.

11/ Contenu du dossier de candidature :

Le dossier de candidature devra comporter obligatoirement :

- 1/ Dossier des pièces administratives conforme à la réglementation des marchés publics
- 2/ Dossier des pièces techniques :

Ce dossier comprendra obligatoirement les pièces suivantes, présentées dans l'ordre indiqué :

- a/ présentation de l'équipe : nom, raison sociale, forme juridique (une page A4 maximum pour l'ensemble de l'équipe)
- b/ moyens en personnel et matériel (une page A4 maximum par cotraitant)
- c/ liste de références récentes (une page A4 maximum par cotraitant y compris le mandataire) + CV de références illustré
- d/ présentation illustrée de 2 projets significatifs réalisés par le mandataire, sous la forme d'une page A3 horizontale par projet

12/ Date limite de réception des candidatures :

le jeudi 27 juin 2019 à 12h00

13/ Adresse où les candidatures doivent être transmises :

La candidature sera déposée sur le site <https://demat-ampa.fr>

Les formats électroniques dans lesquels devront être transmis les dossiers des candidats sont : .doc, .pdf, .jpg, .xls, formats précédents compactés .zip.

14/ Renseignements complémentaires :

- Langue dans laquelle les candidatures doivent être rédigées :

Les candidatures seront rédigées en langue française

15/ Date d'envoi à la publication :

07 juin 2019